



## Changement de poste sans consentement

Par **c16**, le **18/01/2013** à **23:31**

[fluo]bonjour[/fluo] nous sommes 4 secrétaires et travaillons dans la fonction publique. Un poste de responsable s'est libéré et au lieu d'embaucher notre direction nous propose de postuler à ce poste, ce qu'aucune de nous 4 ne souhaite car nous n'avons pas les qualités requises et on ne nous propose pas de requalification ni salaire supérieur. Si aucune de nous ne postule, notre supérieur désignera lui-même l'une d'entre nous qui ne sera pas remplacée par ailleurs et nous nous retrouverons à 3 avec le travail de 4. A-t-on le droit de désigner une personne sans son consentement même si cela donne l'impression d'une promotion qui en fait n'en est pas une. Le syndicat nous dit que nous devons accepter ! Devons nous contacter l'inspection du travail ? [fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **19/01/2013** à **06:31**

Bonjour,  
Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)